

2 ArcelorMittal Construction | Promifence®

Promifence®

Clôture de jardin légère, élégante et de haute qualité





Longueur: standard 2000 mm & 2500 mm sur consultation Épaisseur des parements acier 0,50 mm / 0,50 mm

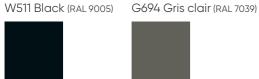
Mis en oeuvre jusqu'à 5 km de la côte Parements : Nervuré / Nervuré

Teintes standard

Tectova® 60

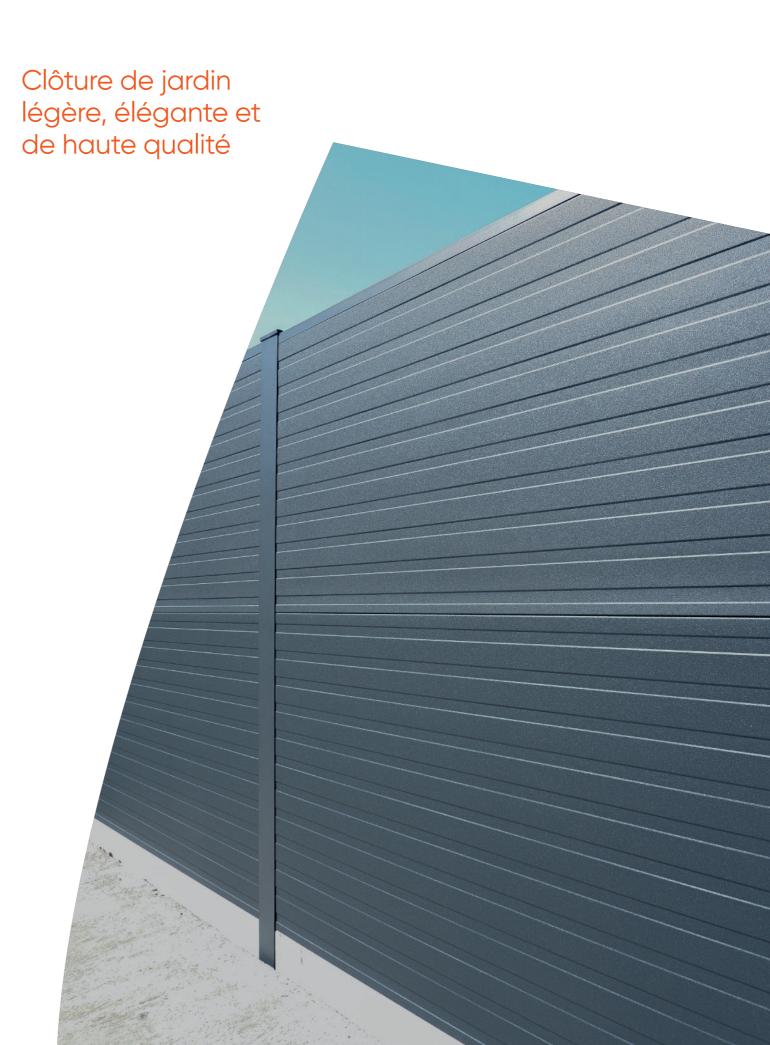
67T1 Fryslan





Autres teintes sur demande





4 ArcelorMittal Construction | Promifence®

Avantages

- Panneau & poteaux légers
- Modulaire
- Montage et démontage faciles
- Installation rapide
- Mise en œuvre manuelle ou mécanique des poteaux
- Esthétique soignée
- Réduction des nuisances sonores

Montage

Les clôtures Promifence® peuvent être installées soit sur un sol bétonné, soit sur un sol meuble.

Sol meuble: Un support en béton est monté entre 2 poteaux en H, dans lesquels les clôtures

Promifence® viennent s'emboiter.

Ce support en béton maintient les panneaux hors du sol pour garantir la longévité

de la clôture.

Sol bétonné: Les poteaux en H sont complétés de pieds permettant la fixation sur la dalle en

béton et d'un profil de départ.

Le système est complété par un profilé en U assorti et des capuchons pour le poteau à fente en H.

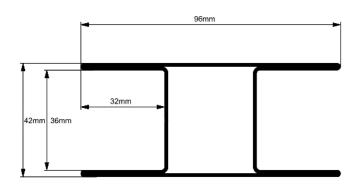


Moderne H-Fencepost®

Revêtement par poudre en laque texturée



Les poteaux à fente en métal sont recouverts d'une peinture texturée disponible en plusieurs teintes standard.





Teintes standard

RAL 9005 - Noir RAL 7016 - Anthracite RAL 7039 - Gris clair







Pièces de finition



5

^{*} Les longueurs sont des longueurs au-dessus du niveau du sol.

6 ArcelorMittal Construction | Promifence®

Tableau d'utilisation

Longueur (m)	2	2,5
Pression maximale (kN/m²)	1,54	1,25

Charges admissibles en kN/m^{2*}

Pays-Bas

29,5 m/s zone de vent l	2m	2,5m
Zone I (côte)	0	0
Zone II (non-bâtie)	0	0
Zone III (urbaine et rurale)	1,27	0

27 m/s zone de vent II	2m	2,5m
Zone I (côte)	0	0
Zone II (non-bâtie)	1,04	1,16
Zone III (urbaine et rurale)	0,87	0,91

24,5 m/s zone de vent III	2m	2,5m
Zone II (non-bâtie)	0,76	0,95
Zone III (urbaine et rurale)	0,57	0,75

Belgique

26 m/s zone de vent l	2m	2,5m
Zone 0 (côte)	0	0
Zone I (zone ouverte)	1,08	1,22
Zone II (végétation basse)	0,99	0,93
Zone III (bâtiments isolés)	0,86	0,80
Zone IV (villes)	0,73	0,68

25 m/s zone de vent II	2m	2,5m
Zone I (zone ouverte)	0,99	0
Zone II (végétation basse)	0,92	\oslash
Zone III (bâtiments isolés)	0,80	1,12
Zone IV (villes)	0,67	0,94

24 m/s zone de vent III	2m	2,5m
Zone I (zone ouverte)	0,65	1,04
Zone II (végétation basse)	0,60	0,79
Zone III (bâtiments isolés)	0,52	0,68
Zone IV (villes)	0,44	0,58

23 m/s zone de vent IV	2m	2,5m
Zone I (zone ouverte)	0,73	0,95
Zone II (végétation basse)	0,56	0,73
Zone III (bâtiments isolés)	0,48	0,63
Zone IV (villes)	0,41	0,53

^{*}Les valeurs ci-dessus ont été calculées pour une installation de 2 m de haut, conformément aux exigences légales relatives à l'installation de clôtures sans permis.

Carte des charges de vent Pays-Bas et Belgique



ArcelorMittal Construction



Smarter steels for people and planet

construction-benelux.arcelormittal.com

Cette brochure est fournie à titre d'information uniquement et n'est pas contractuelle. Le fournisseur se réserve le droit d'apporter toute modification. En outre, les informations techniques fournies ne libèrent en aucun cas le client de ses obligations. Le client est responsable de l'utilisation du produit dans les conditions normales prévisibles d'utilisation et conformément à la législation applicable. Il appartient au client de choisir un produit répondant à ses besoins techniques ; toute modification des produits est soumise à l'acceptation du fournisseur.